

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Patriotes

Adoption du budget 2026-2027

Conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, avis est donné que le budget de l'année 2026-2027 du Centre de services scolaire des Patriotes sera soumis pour adoption lors de la séance du Conseil d'administration du 25 août 2026, à 19 h, au 1220, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
Ce 3 août 2026.



Annick Loiselle
Secrétaire générale